

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE & DE RÉSERVATION

Applicables aux hébergements du Parc du 05/04 au 03/11/2025

1. OBJET

Les présentes conditions générales définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la réservation à distance de services proposés par notre établissement. Elles régissent toutes les étapes nécessaires à la réservation et au suivi de la réservation entre les parties contractantes. Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente ainsi que les conditions spécifiques au tarif réservé, accessibles sur notre plateforme de réservation. Ces conditions s'appliquent à toutes les réservations conclues par internet.

2. RÉSERVATION

Le client choisit les services présentés sur notre plateforme de réservation. Il reconnaît avoir pris connaissance de la nature, de la destination et des modalités de réservation des services proposés et déclare avoir sollicité toutes les informations nécessaires pour effectuer sa réservation en toute connaissance de cause. La réservation est réputée acceptée par le client à l'issue du processus de réservation.

3. PROCESSUS DE RÉSERVATION

Les réservations effectuées par le client se font par l'intermédiaire du bon de réservation dématérialisé accessible en ligne sur notre plateforme de réservation. La réservation est réputée formée dès la réception du bon de réservation. Le client s'engage, préalablement à toute réservation, à compléter les informations demandées sur le bon ou la demande de réservation. Le client atteste de la véracité et de l'exactitude des informations transmises. Après le choix définitif des prestations à réserver, la procédure de réservation comprend notamment la saisie de la carte bancaire en cas de demande de garantie ou de prépaiement, la consultation et l'acceptation des conditions générales de vente et des conditions de vente du tarif réservé avant la validation de la réservation, et enfin, la validation de la réservation par le client.

4. ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE LA RÉSERVATION

Notre plateforme de réservation accuse réception de la réservation du client par l'envoi sans délai d'un courrier électronique. Dans le cas de la réservation en ligne, l'accusé de réception de la réservation par courrier électronique récapitule l'offre de contrat, les services réservés, les prix, les conditions de vente afférentes au tarif sélectionné et acceptées par le client, la date de réservation effectuée, les informations relatives au service après-vente, ainsi que l'adresse de l'établissement du vendeur auprès duquel le client peut présenter ses réclamations.

5. ANNULATION ET MODIFICATION

Conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la consommation, le client ne dispose pas du droit de rétractation. Les modalités d'annulation et de modification de la réservation sont précisées dans les conditions de vente du tarif réservé, qui peuvent prévoir des frais spécifiques en fonction de la date de demande d'annulation ou de modification. En cas de prépaiement, les sommes versées d'avance ne sont pas remboursables. Les réservations sont nominatives et ne peuvent être cédées à un tiers.

6. CONSOMMATION DE LA PRESTATION

À l'arrivée, une pièce d'identité valide sera demandée au client, et une photocopie de celle-ci sera faite à l'arrivée pour assurer la conformité avec les obligations réglementaires de l'établissement. En cas de non-respect de cette obligation, l'établissement se réserve le droit de refuser l'accès à l'hébergement sans remboursement. En cas de comportement non conforme aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, l'établissement se réserve le droit de mettre fin au séjour du client sans indemnité ni remboursement. Le règlement intérieur de l'établissement devra être respecté sous peine de résiliation immédiate du contrat.

7. TARIFICATION ET SUPPLÉMENTS

Le prix de la prestation inclut la location de l'hébergement, le linge de lit et de toilette, ainsi que le petit-déjeuner. La taxe de séjour est facturée séparément pour chaque nuit et personne majeure, au tarif de 0,75 € par nuit et par personne. Les suppléments applicables sont :
- Arrivée tardive (après 20h) : 20,00 € supplémentaires
- Animal de compagnie : 10,00 €/animal/nuit
- Accueil romantique au Champagne : 65,00 €

8. PAIEMENT

8.1. ARRHE ET VALIDATION DE LA RÉSERVATION

Pour confirmer la réservation, un versement d'arrhes de 50,00 % du montant total (hors taxe de séjour) est requis au moment de la réservation. Seul le paiement de ces arrhes valide définitivement la réservation. Le paiement des arrhes peut être effectué par carte bancaire ou par tout autre moyen de paiement spécifié lors de la réservation.

8.2. SOLDE À RÉGLER À L'ARRIVÉE

Le solde de la réservation est payable le jour de l'arrivée, directement sur place, par chèque, carte bancaire ou en espèces. Les chèques-vacances ne sont pas acceptés comme moyen de paiement. En cas de no-show, le montant indiqué dans les conditions de vente sera facturé en indemnité forfaitaire.

8.3. SÉCURISATION DU PAIEMENT

Les paiements en ligne sont sécurisés par notre partenaire de paiement. En cas de problème de paiement, le client doit contacter sa banque pour résoudre la situation.

9. ÉTAT DES LIEUX ET INVENTAIRE D'ENTRÉE ET DE SORTIE

Un état des lieux et un inventaire d'entrée auront été réalisés au préalable par l'établissement, avant la prise de possession des lieux par le client. À son arrivée, une fiche synthétique d'état des lieux et d'inventaire lui sera remise. Le client est tenu de la rapporter dans l'heure suivant son arrivée, après vérification personnelle de l'inventaire et de l'état des installations. Si le client ne remet pas cette fiche dans ce délai, l'état des lieux d'entrée sera considéré comme valide en se basant sur celui initialement fourni par l'établissement. À la date de départ indiquée sur le contrat, l'hébergement doit être libéré avant 11 heures du matin. Un état des lieux de sortie sera physiquement effectué par un collaborateur ou son responsable de l'éta-

blissement en présence du client. Le logement devra être restitué en parfait état, et l'inventaire sera vérifié. Tout objet cassé ou détérioré, ainsi que toute remise en état des lieux jugée nécessaire, seront à la charge du client. En cas de litige concernant l'état des lieux de sortie, si celui-ci n'est pas signé par le client, la version de l'établissement prévaudra comme référence définitive. Bien que le versement d'une caution ou d'un dépôt de garantie ne soit pas exigé, le client devra, en cas de dégradations constatées par l'état des lieux de sortie, régler directement les indemnités estimées par l'établissement pour couvrir les éventuels dégâts.

10. RESPONSABILITÉ

10.1. RESPONSABILITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement ne peut être tenu responsable des pertes, dommages, vols ou blessures subis par les clients ou leurs biens, sauf en cas de négligence avérée de l'établissement. Les clients sont encouragés à souscrire une assurance voyage couvrant ces risques.

10.2. RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Le client est responsable de ses effets personnels durant toute la durée du séjour. Il s'engage à respecter les consignes de sécurité et à faire preuve de diligence dans l'utilisation des installations mises à disposition. Le client, ainsi que les personnes qui l'accompagnent ou qui sont sous sa responsabilité, sont tenus de se conformer au règlement intérieur applicable aux hébergements et installations.

11. RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Les données personnelles fournies sont traitées conformément à notre politique de confidentialité et sont utilisées exclusivement pour le traitement de la réservation. Les données bancaires sont traitées de manière sécurisée et sont transmises à notre prestataire de paiement uniquement dans le cadre de la réservation.

12. CONVENTION DE PREUVE

La saisie des informations bancaires et l'acceptation des présentes CGV constituent une signature électronique qui a, entre les parties, la même valeur qu'une signature manuscrite.

13. FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, définie comme tout événement imprévisible et insurmontable, les obligations contractuelles sont suspendues et les frais encourus sont à la charge de chaque partie.

14. RÈGLEMENT DES LITIGES

Les présentes CGV sont régies par la loi du pays de l'établissement. Tout litige sera soumis aux tribunaux compétents du lieu où est situé l'établissement.

15. INTÉGRALITÉ DES CONDITIONS

Les présentes CGV constituent l'intégralité de l'accord entre les parties. En cas de contradiction entre les CGV et les conditions spécifiques du tarif réservé, ces dernières prévalent.